



Parti Radical de Gauche

De l'Union Européenne
à l'Europe Fédérale

Un nouveau projet politique

13, rue Duroc 75007 PARIS
Tél.: 01 45 66 67 68 - Fax : 01 45 66 47 93
www.planeteradicale.org

De l'Union Européenne à l'Europe Fédérale

Un nouveau projet politique

- L'Europe est un nouveau projet politique !
Les Radicaux l'affirment même si elle a fait ses premiers pas avec le Traité de la CECA le 18 avril 1951, et si le traité de la CEE a été signé il y a cinquante deux ans, le 25 mars 1957 ! Même si –toujours– son premier élargissement remonte au 22 janvier 1972 !
- En effet, l'Europe de la Communauté hier et de l'Union aujourd'hui a vécu ! Bien vécu, malgré des aléas et de grandes faiblesses ; apportant aux pays adhérents une paix réelle, une capacité renforcée de développement économique, un espace d'échanges culturels, une visibilité face aux grandes puissances traditionnelles ou émergentes.
- Une révolution s'opère. Elle rend caduque la conception d'une Europe des petits pas et des médiocres compromis. Nous devons faire des choix en faveur de nouveaux progrès sociaux, environnementaux, civiques et non plus seulement économiques, monétaires, financiers. Nous devons faire des choix en faveur d'un monde pluriel remplaçant un monde divisé en deux mais – en apparence – monolithique.
- Cette révolution exige une conception neuve de l'Europe : courageuse et audacieuse. Une Europe dynamique, innovante autant que tolérante et conciliatrice. Oui, l'Europe doit être un projet politique ! Elle doit être, elle-même, « politique ».

Le temps est venu de passer de l'Union Européenne à l'Europe Fédérale

I. Une Puissance Civile

L'Europe est d'abord un projet civil avec l'ambition de réunir des peuples différents par leur histoire, leur culture, leur langue, mais vivant sur un même continent, ayant une communauté d'expériences, d'échanges, de créations plus encore qu'un héritage d'oppositions et de conflits, de déchirements.

L'Europe est désormais celle des citoyens. Aucun projet ne pourra plus s'abstraire de cette donnée. Brutalement signifiée par le rejet (explicite dans deux pays) du projet de traité « constitutionnel ». Quotidiennement exprimés par les forces associatives ou syndicales.

Cette dimension civile en fait un espace permanent de dialogues et un terreau pour de nouvelles évolutions démocratiques et, sans nul doute, républicaine. L'Europe nouvelle devant de plus en plus être inventée par ceux qui la vivent et la font sur tous ses territoires. Loin des schémas technocratiques du passé y compris le plus récent.

Au 21^{ème} Siècle, l'Europe Economique et Monétaire, Marchande –certes nécessaire– doit céder le pas à l'Europe Civile.

Cette dimension civile, de plus, fait de l'Europe une puissance d'abord civile lui permettant d'appréhender la mondialisation autrement que les puissances « militaires » ou « étroitement économiques ». C'est une condition, pour elle, de se faire entendre « autrement » des différents Etats existants dans le monde. Sans doute une chance de jouer un rôle original en faveur de l'émergence d'un nouveau type de civilisation.

Les Radicaux veulent renforcer l'Europe Civile en :

- **attribuant à tout citoyen européen** non seulement le vote et l'égalité aux élections municipales et européennes, mais également régionales dans leur Etat de Résidence ; un véritable droit européen de résidences devant être ainsi élaboré ; attribuant également, comme cela est prévu dans le mini-traité, le droit de déclencher un referendum d'initiative citoyenne.
- **adoptant les statuts européens** des associations, fondations et mutuelles, ONG.
- **attribuant à des groupes de citoyens**, d'au moins trois pays et rassemblant au moins un million de signatures, le droit de porter des projets au Parlement Européen comme au Comité Economique et Social Européen.
- **complétant la charte des Droits Fondamentaux** après consultation du CESE et lui donnant un caractère « constitutionnel ».
- **créant une Conférence Européenne de la Laïcité** chargée de veiller à l'application des principes fondamentaux de la Laïcité dans tous les actes des instances européennes. Un médiateur européen de la Laïcité –élu par le Parlement Européen– présidera cette Conférence.
- **faisant du 9 mai un jour férié commun** afin de célébrer la citoyenneté européenne.

ce qui suppose aussi pour les radicaux de :

- prendre les mesures pour que les organisations, les Etats associés et les partenaires de l'Union puissent participer de manière plus active à la vie citoyenne.
- créer une **charte des droits de la citoyenne**, assortie de mesures garantissant des droits aux congés parentaux, à l'accès à la contraception, à une rémunération équitable ainsi qu'à une représentation paritaire dans toutes les instances européennes.

- instaurer un **statut de l'Elu local européen et un statut du Jeune Elu européen**, afin notamment de garantir l'indépendance politique.
- mettre en place un **service civique européen**.
- renforcer les stratégies globales de développement des politiques et des initiatives culturelles européennes, à travers un renforcement de l'apprentissage des langues officielles et une reconnaissance par tous ses pays membres de la Charte sur les langues minoritaires et régionales faisant partie intégrale du patrimoine européen.

II. Une Puissance Politique

- **L'Europe visible n'est pas encore l'Europe puissance.** Si elle s'exprime de plus en plus de façon unitaire, elle demeure quasi-incapable de bâtir et mettre en œuvre des actions économiques communes d'envergure, elle peine à agir contre les conflits internationaux, elle apparaît peu audible, voire distante, de ses propres citoyens.
- **L'Europe doit d'autant plus se réformer** qu'elle doit désormais dialoguer, s'entendre avec d'autres ensembles continentaux comme le Mercosur, le Comesa et bien entendu des puissances comme les USA, la Russie et, de plus en plus, l'Inde, la Chine.
- **L'Intensification de la mondialisation autant que le besoin fort d'une cohérence continentale** conduisant l'Europe à s'organiser politiquement, à valoriser son propre ensemble. Elle doit devenir une puissance politique sans violer l'identité des Etats qui la composent. Ceci rend plus actuel que jamais le projet radical d'une Europe Fédérale.
- **Pour aller vers une Europe Fédérale** force est de transférer à ses instances législatives, consultatives et, bien entendu, exécutives, des pouvoirs « fédéralisés » ; transfert devant s'effectuer avec l'assentiment référendaire simultané des peuples. *Il faut ainsi passer du simple « groupement d'Etats » à une Europe Fédérale, légitime et crédible.*

Les Radicaux veulent :

- **une Constitution fédérale** élaborée et adoptée en constituante par le Parlement Européen et adoptée le même jour, sous la même forme, dans tous les Etats.
- l'abandon de la règle de l'unanimité au profit d'une majorité qualifiée notamment pour les réformes institutionnelles, les adhésions d'Etats.
- l'élection, le même jour et dans tous les Etats, des députés européens sur des listes Européennes.

- la création d'un véritable exécutif unique contrôlé par le Parlement Européen, mettant fin et à la situation actuelle et à la double présidence prévue par le traité « provisoire » de Lisbonne.
- le passage à une formule parlementaire bi-caméraliste permettant une meilleure représentation des élus territoriaux.
- l'élection par le Parlement puis ultérieurement au suffrage universel du Président de la fédération européenne.
- **une brève phase transitoire** étant acceptée avec l'instauration du mini-Traité de Lisbonne imparfait mais provisoirement utile.
- **en organisant de façon urgente, prioritaire, dans le cadre de cette « fédération » des Etats vers l'Europe**, une politique sociale « accélérée », une politique d'action humanitaire, une politique économique commune, une politique étrangère et de défense également commune.
- **en donnant donc une dimension politique démocratique** à une réalité instituée au sein de l'actuelle UE : l'existence d'un système législatif européen reposant sur deux « piliers » : l'effet direct des normes européennes et la primauté de celles-ci sur les droits nationaux.
- **en organisant donc la « républicanisation »** progressive de l'Europe.

III. Une Europe de la Connaissance et de l'Innovation, Europe des Jeunes

La citoyenneté passe par l'Education. C'est pourquoi, les radicaux suggèrent la mise en place dans l'ensemble des pays de l'Union Européenne d'une nouvelle matière qu'on pourrait nommer « **Citoyenneté Européenne** » et qui serait composée de trois modules : construction européenne, institutions européennes et défis européens. Ces modules devraient privilégier davantage la pratique c'est-à-dire l'intervention de spécialistes, de visites d'institutions européennes...

Cette nouvelle matière serait proposée la dernière année d'étude avant l'entrée dans le Supérieur. En France, il s'agirait de l'année de Terminale.

La matière pourrait également faire l'objet d'une évaluation de fin d'études optant pour l'obtention du diplôme préparé. Ainsi, cette initiative permettrait de sensibiliser les jeunes aux enjeux européens.

Enfin, deux seuils de convergence doivent être atteints. Tout d'abord, il faut exiger **l'établissement d'un seuil éducatif minimal permettant la détermination d'un nombre maximum d'élèves par classe** pour les formations obligatoires prodiguées aux élèves mineurs. Enfin, les radicaux souhaitent **qu'un effort soit consenti pour réduire le nombre d'étudiants européens qui sortent du système éducatif sans diplôme.**

Les Radicaux veulent ouvrir l'Europe sur l'avenir en :

- créant des structures et des mécanismes de mise en réseau entre les institutions professionnelles d'enseignement supérieur, les universités, les autres institutions de l'enseignement supérieur et certaines entreprises.
- développant **des domaines stratégiques** (spatiale, informatique ou énergétique, etc.). L'Union doit être en mesure de s'affranchir de la pression de la seule rentabilité immédiate en développant par elle-même, les équipements et les systèmes qui sont nécessaires à la préservation de son statut de puissance.
- développant la recherche grâce à des moyens plus importants afin d'éviter la fuite des « *cerveaux* » et préserver un haut niveau d'attractivité chez les partenaires étrangers.
- mettant en place un Plan « *Grundtvig 2* », finançant des programmes d'éducation pour les adultes, en visant plus particulièrement des mesures sur les langues étrangères, les échanges et la mobilité pré-professionnelle.
- soutenant le lancement de programmes de validation d'acquis et de compétences communs au niveau européen.
- permettant la mise en place d'un **service européen d'intérêt général de l'insertion professionnelle**, en incitant les institutions formatrices à mettre en place un bureau local d'insertion, des formations adaptées, une recherche statistique et la communication entre les entrepreneurs (notamment dans les secteurs en souffrance au niveau de l'emploi) et les formateurs.
- poursuivant avec encore plus d'intensité **l'harmonisation des diplômes** et les systèmes d'équivalence dans l'Union, notamment dans les secteurs médicaux et paramédicaux. Une réflexion devra être menée sur les validations européennes d'acquis d'expérience.
- fixant des orientations claires afin que les Etats membres constituent obligatoirement un minimum de classes « *Européennes* » types, équitablement réparties sur les différents territoires.

Ce qui exige de s'adresser aux plus jeunes en :

- fondant les bases juridiques minimales instaurant des éléments tendant à l'opposabilité d'un **accueil éducatif en direction de la petite enfance**.
- défendant un accès facilité aux archives audiovisuelles des pays membres et partenaires des programmes culturels grâce à un programme de sous-titrage et la valorisation du **potentiel formidable européen des créations** dans les arts du

spectacle vivant, de la littérature et de tous les autres domaines artistiques possibles.

IV. Une Puissance Conciliatrice

La CEE, puis l'UE, c'est d'abord une évidence : celle de la construction d'une paix durable et sur ce point, elle a fait ses preuves dans sa partie occidentale : 60 ans ! **Depuis l'Antiquité, c'est la plus longue durée de paix successive dans cette région du monde.** Non content de sceller des amitiés entre grandes nations autrefois ennemies, la construction européenne a aussi, plus récemment, permis d'apaiser des tensions très fortes entre rivaux ancestraux puis de « gérer » politiquement la chute du communisme.

L'Union Européenne est aujourd'hui composée de vingt-sept nations, plus de 500 millions d'habitants, plus de vingt langues, plus de cinquante minorités toutes aussi riches les unes que les autres. Cette union a permis d'éviter la propagation d'affrontements liés à la disparition de la Yougoslavie.

Mais, ce constat positif fait, il faut le souligner fortement : l'Europe doit reprendre sa mission de Paix. Alors même que les conflits ont éclaté entre Russie et Tchétchénie, Russie et Georgie, que des tensions existent entre Russie encore et Ukraine et risquent toujours de dégénérer dans les Balkans. Alors que le conflit du Proche-Orient demeure, les affrontements persistent en Afrique, le problème de l'Afghanistan n'est pas réglé, ni vraiment celui de l'Irak...

L'Europe doit, en conséquence, rassembler plus largement qu'aujourd'hui les Etats qui la composent et donc les peuples, se doter des moyens d'intervenir en faveur de la Paix sur son propre continent mais aussi dans le monde, comme de se défendre.

Les Radicaux veulent une Europe pacifiquement interventionniste afin qu'elle :

- **soit à l'initiative d'une conférence de la paix pour aider à la résolution des conflits en Europe orientale et balkanique.**
- **lance une médiation dans le conflit israélo-arabe.**
- **confirme l'existence du haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité créée par le Traité de Lisbonne.**
- **crée une représentation européenne unifiée au FMI afin de mieux peser sur les décisions que prend cette institution.**
- **que dans le cadre d'une réforme du Conseil de Sécurité de l'ONU, l'Union Européenne y soit un membre permanent se substituant aux sièges français et britannique.**
- **remplace les consulats de chaque pays européen par un consulat européen.**

donc qu'elle parle d'une seule voix et se dote des moyens pour le faire.

Les Radicaux sont aussi :

- **favorables à la mise en place d'une véritable défense européenne** ce qui implique **d'augmenter la capacité militaire de l'UE** (l'objectif d'une capacité d'intervention de 60.000 hommes adopté en 1999 n'est toujours pas atteint), **de créer des entreprises d'armement réellement européennes** sur le modèle d'EADS dans l'aéronautique, **de renforcer le rôle de l'Agence Européenne de défense, de refondre le financement des opérations extérieures** (mécanisme athena) **en mutualisant les coûts, de mettre en place des formations réellement européennes pour les militaires** sur le modèle de l'école franco-allemande de pilotes d'hélicoptère et **d'améliorer les échanges en matière de renseignement.**
- **favorables à ce que ce dispositif permette à l'Europe d'avoir un corps d'intervention de « Casques Bleus »** pouvant être rapidement mis à la disposition de l'ONU ou d'organisations continentales voulant faire appel à lui.
- **favorables à suspendre leur participation à l'OTAN** tant que cette organisation n'aura pas été profondément réformée en tenant compte du poids de l'Europe et des nouveaux enjeux mondiaux.

V. Un Espace de Développement Humain

Deux enquêtes, l'une de l'OCDE et l'autre de l'OIT, montrent l'explosion des inégalités en Europe et dans le monde. Ainsi, au cours des vingt dernières années, les inégalités de revenus et le nombre de pauvres ont augmenté dans 2/3 des pays membres de l'OCDE. Pour l'OIT, dans 51 pays (sur 73), la part du salaire dans la Valeur Ajoutée a reculé au cours des vingt dernières années. De même l'écart s'est creusé entre les 10 % des salariés les moins bien payés et les 10 % des mieux payés. La déflation salariale pour les salariés mis en concurrence avec les travailleurs des pays à faible coût de main d'œuvre a joué un rôle dans cette explosion des inégalités. Les pays à faible coût de main d'œuvre mettent notre modèle social sous pression de façon durable et tout laisse à penser que ce phénomène touchera de plus en plus les secteurs à forte valeur ajoutée, autrefois épargnés.

La mise à la diète des Etats providence entraîne une augmentation de la pauvreté et une stagnation des salaires.

L'Union doit donc mener une politique volontaire visant à harmoniser par le haut les niveaux de vie. Cette action passe essentiellement par trois leviers : la création d'une législation sociale européenne, les aides aux pays et aux régions pauvres de l'Europe et la promotion au niveau mondial de normes sociales minimales.

Un embryon de législation sociale européenne existe déjà. Il repose sur deux principes : l'Europe fixe des prescriptions minimales (les Etats sont libres de faire mieux) et le principe de non régression (quand les Etats ont des dispositions plus avantageuses que celles établies par l'Union ce sont les dispositions des Etats qui

s'appliquent). **Ces efforts sont notables mais doivent être renforcés dans la perspective d'une réelle harmonisation sociale.**

Plusieurs objectifs doivent être renforcés : respecter et mettre en œuvre l'Acquis Social Européen. Compléter les systèmes de protection de l'emploi et du travail notamment pour assurer une protection sociale tout au long de la vie, mettre en place une politique de salaires minimum, lutter contre la précarité...

Il est évident que tous sont liés à une nécessaire régulation des marchés et à l'application de critères de Responsabilité Sociale autant qu'écologique y compris dans les échanges mondiaux. L'Europe doit à la fois être exemplaire en ce domaine et se battre pour que les objectifs de l'OIT et du PNUD aient force contraignante vis à vis de l'OMC, de la Banque Mondiale etc.

La politique sociale de l'actuelle UE repose sur les fonds structurels (FEDER, FSE et fonds de cohésion). Ces fonds viennent aider les régions pour lesquelles le PIB est inférieur à 75 % du PIB moyen de l'UE. **Cette politique doit être maintenue et accentuée.**

Il faut également mettre en place des mécanismes de redistribution pour permettre l'accès de tous aux droits fondamentaux comme la santé ou l'éducation sur le modèle de la taxe sur les billets d'avion promue par la France. Cette taxe levée dans 30 pays sur les billets d'avion alimente le fonds mondial de lutte contre les pandémies UNITAID dont l'action a permis de baisser le prix des traitements contre le SIDA de 25 % à 50 % dans 66 pays. **Ainsi, nous sommes favorables à l'instauration d'une taxe européenne sur les opérations de change (taxe Tobin).** Cette taxe pèserait prioritairement sur la spéculation (les opérations à très court terme étant taxées plus lourdement que les opérations de long terme). Le produit de cette taxe, très important vu l'importance de l'assiette, serait affecté aux politiques de co-développement. Celles-ci devant être établies conjointement avec les pays du sud.

A propos de l'Europe Sociale, les Radicaux :

- **se prononcent pour un « New Deal Social »** tel qu'il est défendu par la Confédération Européenne des Syndicats en parallèle avec un « Green Deal ».
- **souhaitent que l'agenda social soit renforcé et complété.** Ainsi, sur le temps de travail, nous sommes opposés à l'*opt out*.
- **sont favorables à un pacte de convergence sociale.** Les législations sociales européennes doivent être harmonisées.
- **veulent la création d'un SMIC dans chaque pays de l'UE et prévoir un calendrier de convergence.**
- **proposent d'amplifier et étendre, au plan de ses compétences, le fonds européen d'ajustement à la mondialisation.** Ce dispositif existe depuis le 1^{er} mars 2006. Il est destiné à offrir une aide ponctuelle, individuelle et ciblée pour les travailleurs victimes de la mondialisation. Ce fonds prend en charge des dépenses actives de reconversion : aide à la création d'entreprise,

formation et complément de salaire pour les travailleurs seniors dont la reconversion est difficile. Ce fonds est d'ampleur limitée (500 millions d'euros par an). Nous proposons d'augmenter la dotation et d'en élargir le périmètre en abaissant le seuil de déclenchement et en l'ouvrant aux victimes de licenciements technologiques.

Les Radicaux proposent également :

- **d'instaurer une harmonisation des retraites dans l'UE** en garantissant un socle de retraite par répartition.
- **d'instaurer un « minimum vital »** pour toutes les personnes retraitées.
- **de préserver les droits familiaux et conjugaux.** D'envisager de les étendre aux nouvelles formes d'unions telles que le PACS.
- **de promouvoir l'emploi des travailleurs seniors**, condition essentielle pour que le recul de l'âge de départ à la retraite n'induisse pas de pénalités dues à des carrières incomplètes, en particulier pour les femmes. Plus largement d'interdire les discriminations par l'âge.
- **de donner à tous une information régulière sur leur droit à pension.**

Pour réguler le commerce international, promouvoir le travail décent, les Radicaux :

- **souhaitent la création d'un label européen certifiant que les biens et services vendus dans l'UE respectent un certain nombre de normes sociales.** Les entreprises au comportement responsable seraient ainsi mieux connues et avantagées.
- **proposent d'augmenter les droits de douane sur les produits en provenance des pays qui ne respectent pas les normes de travail décent de l'OIT en réformant l'actuel système de Préférence Généralisée.** Actuellement, le SPG réduit les droits de douane des produits en provenance des PVD. Nous proposons de le conditionner plus fortement au respect de critères sociaux et environnementaux objectifs et mieux contrôlés. Les recettes générées par ces tarifs douaniers alimenteront le budget d'aide au développement de l'UE.
- **agiront au niveau européen en faveur d'une réforme de l'OIT afin que cette institution dispose d'un réel pouvoir de contrainte.**
- **proposent une politique de co-développement élaborée et co-décidée par les pays du sud, notamment d'Afrique.**

Pour mettre en place une politique européenne de co-développement les Radicaux proposent :

- **la mise en place d'une taxe européenne sur les opérations de change dont le produit alimentera le budget d'aide au développement de l'UE.**

VI. Un Espace Economique Européen Régulé

La crise a souligné l'impérieuse nécessité d'un gouvernement économique de l'UE. L'Union Européenne doit disposer d'un budget renforcé et de ressources propres votées par le Parlement européen (impôt européen et capacité d'emprunter). Il ne s'agit pas d'ajouter des dépenses européennes aux dépenses des Etats mais de mutualiser au niveau européen ce que les Etats dépensent de manière inefficace et dispersée. Ainsi, si on additionne les budgets de la défense de tous les Etats de l'UE en 2005 on arrive à un total de 160 milliards d'euros. Cela correspond à 50 % du budget du Pentagone en 2005. Pourtant, la capacité militaire de l'UE ne représentait que 20% de celle des Etats-Unis (rapport d'information parlementaire de Jean-Michel et Jérôme Rivière sur les nouveaux défis de la construction de l'Europe de la défense). L'UE pourra ainsi participer à la nécessaire relance de nos économies et mettre en place de véritables services publics européens.

L'UE doit tout particulièrement soutenir les PME européennes car ces entreprises sont menacées actuellement par les restrictions du crédit. Nous proposons d'amplifier le Small Business Act européen en réservant une partie de la commande publique des Etats membres de l'UE aux PME européennes.

Il faut favoriser la naissance d'une économie pluraliste en soutenant les acteurs de l'Economie Sociale.

L'UE doit également mettre en œuvre des règles pour encadrer la sphère économique et financière.

Sur le long terme, L'UE doit faire de la recherche et de la formation, tout au long de la vie, une priorité.

Pour une Europe capable d'agir, un budget européen renforcé, les Radicaux :

- **agiront pour que le budget européen soit réorienté vers de nouvelles priorités pour répondre aux défis à venir.**
- **sont favorables à une augmentation du budget de l'Union Européenne pour permettre à l'Europe de mener les politiques ambitieuses qu'attendent les Européens. Ce budget correspond actuellement à 1 % du PIB environ. Ils proposent de le porter à 4 % du PIB sur cinq ans. Création d'un impôt européen voté par le Parlement européen qui se substituerait à l'actuel financement de l'UE peu lisible.**

- sont favorables à un gouvernement économique de l'UE.
- proposent la mise en œuvre d'un plan de relance coordonné au niveau européen, visant à doter l'Union des grandes infrastructures dont elle a besoin, financées par le lancement d'un grand emprunt européen.
- sont favorables à la création de « services publics européens » dans l'intérêt général des citoyens. Comme dans ce domaine chaque pays a sa culture et sa spécificité, ils proposent d'organiser des assises des SEIG (Services Economiques d'intérêt Général) afin de dégager une position européenne commune et de rapprocher les positions.

L'UE doit affecter la surveillance des systèmes bancaires à la BCE ; créer une instance de concertation entre la BCE et le gouvernement économique européen.

Pour soutenir les petites et moyennes entreprises, les Radicaux :

- aideront les PME européennes en amplifiant le *Small Business Act* européen. Nous souhaitons réserver une part des marchés publics aux PME européennes (23 % du montant des marchés publics américains était réservé aux petites et moyennes entreprises américaines en 2003).
- souhaitent mettre en place au niveau européen une Small Business Administration (SBA), à l'instar de ce qui existe aux Etats-Unis, qui aurait comme mission de garantir des prêts, de prêter aux PME. En 2003, la SBA était dotée aux Etats-Unis d'un budget de 800 millions de dollars.

Pour soutenir les acteurs de l'Economie Sociale, les Radicaux demandent :

- de reconnaître la pluralité des formes d'entreprendre qui ne peut se faire sans l'adoption par l'Europe de statuts européens pour les fondations, les associations et les mutuelles et en assurant que le statut de la société privée européenne prenne également en compte la forme des entreprises de l'économie sociale.
- d'intégrer les entreprises de l'économie sociale dans tous les dispositifs de soutien et de développement des entreprises initiés dans le cadre de la politique européenne incitative envers les entreprises (concurrence et traitement tenant compte des spécificités des entreprises de l'économie sociale).
- d'impliquer les acteurs de l'économie sociale dans les instances qui élaborent les normes comptables (normes IASB).
- de veiller à ce que les règles du marché intérieur et de la concurrence facilitent la mise en place des services sociaux de qualité, accessibles et viables – y compris ceux fournis par les entreprises de l'économie sociale.
- de ne pas réduire l'innovation à la seule innovation technologique, mais à l'innovation sociale et managériale.

- de **promouvoir** les composantes de l'économie sociale dans le **dialogue social européen** intersectoriel et dans chacun des Etats membres.
- d'utiliser des méthodes d'évaluations nouvelles qui permettent de faire le lien entre l'apport des entreprises de l'économie sociale et la **cohésion sociale, territoriale et environnementale** et encourager les **partenariats** entre les acteurs présents dans les territoires.
- de prendre systématiquement en considération les entreprises de l'économie sociale dans tous les **programmes de développement et d'enseignement**.
- de créer des **registres statistiques nationaux des entreprises de l'économie sociale**.

Pour des règles européennes afin de réguler la sphère économique et financière, les Radicaux :

- **souhaitent la création d'une Agence Européenne Indépendante de Notation des entreprises, financée par le budget européen et n'ayant que cette seule activité afin d'être à l'abri de toute pression et de tout conflit d'intérêt. Toute entreprise devrait être cotée par cette Agence européenne pour que ses titres soient admis dans l'une des Bourses de l'Union.**
- **veulent réserver les transactions sur matières aux acteurs légitimes (Etats, entreprises utilisatrices ou stabilisateurs) afin d'éviter les effets pervers de la pure spéculation.**
- **sont favorables à l'interdiction de tous « paradis fiscaux ».**
- **sont favorables à une harmonisation de l'assiette de l'impôt sur les sociétés.**
- **sont favorables à l'harmonisation des législations bancaires au sein de l'UE.**

VII. Un Espace de Développement Environnemental

Depuis le traité de Maastricht, l'actuelle Union Européenne a peu à peu intégré les préoccupations environnementales dans ses objectifs. La protection de la nature a fait l'objet, par exemple, d'une directive « Natura » en 1992 et la lutte contre le changement climatique a fait l'objet de deux directives en 2005 instaurant des quotas commercialisables de gaz à effet de serre et introduisant le principe d'une éco-taxe. En 2008, l'UE a adopté une série d'objectifs relatifs aux domaines de l'Energie et du Changement climatique avec la règle des 3 fois 20 % (- 20 % d'émissions de gaz à effet de serre ; - 20 % de consommation énergétique ; proportion de 20 % d'énergies renouvelables) à l'horizon 2020.

Ces débuts sont prometteurs mais demeurent modestes. Ils doivent d'ailleurs s'inclure dans une politique mondiale que l'Europe se doit d'inspirer notamment lors de la Conférence de Copenhague de 2009 sur les changements climatiques.

Ils ne doivent pas faire oublier un autre volet, fondamental, de la politique européenne : celui relatif à l'Agriculture. La réforme de la PAC ne peut, en effet, être envisagée sans une prise en compte du rôle de l'Agriculture dans le redéploiement de l'environnement. Une agriculture durable doit être favorisée tant pour répondre aux nouvelles préoccupations des consommateurs que pour accompagner les évolutions et innovations attendues dans la production et la transformation des produits agricoles. La cohabitation entre la production alimentaire et la production de bioénergies devant également être assurée.

A propos des énergies et des transports, les Radicaux proposent :

- l'élaboration et la mise en place d'une véritable politique d'éco-taxe destinée à changer les habitudes des entreprises et des consommateurs.
- le développement d'un programme de grands travaux destiné, d'une part, à homogénéiser et compléter les grands réseaux de chemins de fer européens aussi bien pour le ferroutage que pour le transport des personnes, d'autre part à mieux entretenir et développer les transports fluviaux.
- la création d'un institut européen de recherche chargé de relever les défis énergétiques, travaillant en liaison avec les centres de recherche universitaires et privés.
- la création d'un Commissariat Européen à l'Indépendance et l'Innovation Energétique.
- un programme de soutien aux constructeurs de véhicules automobiles et d'avions s'orientant vers des moteurs économes en énergie, utilisant de nouveaux types d'énergie.

ce qui suppose aussi pour les radicaux de :

- réduire la consommation d'énergie en Europe de 40 % et que 50 % de l'énergie produite soit d'origine renouvelable d'ici 2030.
- appliquer le Plan « *Paquet-Climat* » adopté par le Parlement Européen sous la présidence de l'Europe fédérale.

- faire de celle-ci **le seul interlocuteur représentant et engageant l'ensemble des Etats-membres lors de la Conférence de Copenhague en décembre 2009**. Cette Conférence doit être la première vers l'émergence d'une politique énergétique extérieure cohérente. Cela s'est déjà produit au cours des Conférences de Rio et de Kyoto où l'Europe ne s'exprimait que d'une seule voix tout en se fixant pour elle-même des objectifs élevés de réduction des gaz à effet de serre.
- faire aussi de celle-ci et des Etats-membres les promoteurs d'un modèle fondé sur le respect de l'environnement et de la recherche de sources d'énergies permettant une répartition équitable des ressources sur la planète et un progrès partagé. L'Union européenne pourra ainsi promouvoir, au niveau mondial, un modèle énergétique fondé sur le respect des normes.

En ce qui concerne l'agriculture, les Radicaux proposent :

- de soumettre les aides à l'agriculture à des règles d'éco conditionnalité et de durabilité.
- de rénover et adapter les outils d'orientation de la PAC sans les abandonner. Ce qui suppose de :
 - développer et améliorer la compétitivité de l'agriculture et notamment des exploitations agricoles (installation des jeunes agriculteurs, investissement, formation) ainsi que des aides aux industries agro-alimentaires.
 - Diversifier l'économie rurale (aide aux micro-entreprises en zone rurale).
 - Améliorer la gestion de l'espace rural et de l'environnement (tourisme, mise en valeur du patrimoine rural).
- mais aussi de créer ou renforcer les aides :
 - à l'investissement et à la modernisation des exploitations agricoles (retour des prêts bonifiés sous certaines conditions).
 - à l'installation des jeunes Agriculteurs (simplification des procédures et aides plus équilibrées et plus uniformes sur l'ensemble du territoire français).
 - au soutien aux petites industries agro-alimentaires (< 20 salariés) implantées en zone rurale.
 - à la pêche et aux affaires maritimes.
 - à l'adoption d'un plan « forêt » et au soutien financier à la filière bois.

- de promouvoir, dans le cadre de négociations internationales, la mise en place de politiques agricoles continentales coordonnées pour l'Afrique, l'Asie et l'Océanie. A l'image de ce qui a été réalisé en 40 ans en Europe, il sera possible d'y développer leur agriculture sous un régime de règles de préférence communautaires au profit de l'élevage et des cultures vivrières.
- la reconstitution des stocks de sécurité alimentaire et, dans le cadre d'une organisation mondiale du commerce plus régulée, la promotion d'une agriculture durable.
- de promouvoir la recherche en faveur d'une « agriculture plus économe » et respectueuse de la biodiversité.
- de promouvoir des bio-énergies compatibles avec la préoccupation de l'autosuffisance alimentaire.
- de développer une nouvelle politique de co-développement raisonnée avec l'Afrique et l'ensemble des Pays du Sud, favorisant leur propre autosuffisance dans le respect de leur environnement respectif.

VIII. Une Europe des Territoires

D'après l'Euro-baromètre spécial demandé par la Commission européenne, réalisé à l'automne 2008 et présenté au Comité des Régions le 13 février 2009, les citoyens des Pays européens (les Français en tête) considèrent que les élus régionaux et locaux sont les mieux placés pour défendre au niveau européen leurs intérêts personnels, et pour expliquer l'impact des politiques européennes dans la vie quotidienne des gens. Ils sont 74 % à estimer par ailleurs que ces élus ne sont pas suffisamment associés au processus de décision communautaire. Ce constat est tout à fait exact : même si des pactes territoriaux sont prévus, l'implication des élus locaux et régionaux dans l'élaboration de la politique européenne est quasi nulle.

Sachant que :

- l'objectif de cohésion territoriale est complémentaire à celui de cohésion économique et sociale et que les trois formes de cohésion doivent se renforcer mutuellement,
- les politiques communautaires sont trop souvent conçues et mises en œuvre sans considération suffisante de leurs conséquences territoriales,
- les réseaux trans-européens de transports, d'énergie et de télécommunications sont d'une importance cruciale pour réaliser l'objectif de cohésion territoriale,
- la coopération territoriale entre régions de différents pays d'Europe apporte une incontestable valeur ajoutée à la politique régionale parce qu'elle favorise l'échange des connaissances, qu'elle renforce les relations de voisinage, rapproche les populations et favorise l'intégration européenne,
- il y a une urgente nécessité à rapprocher l'Europe des citoyens pour pallier le déficit démocratique,
- les élus locaux et régionaux peuvent jouer un rôle déterminant dans l'exercice de la démocratie européenne.

les Radicaux proposent la création d'une Assemblée des Territoires d'Europe

Cette assemblée pourrait être calquée sur l'actuel Comité des Régions et serait une véritable assemblée délibérante à côté du Parlement Européen, et consultée, comme ce dernier, sur la politique européenne dans les domaines du social, de la culture, l'intégration, l'économie, les transports, la coopération territoriale, tout ce qui concerne l'aménagement du territoire.

Elle ne serait pas consultée sur des questions d'ordre international, par exemple les affaires étrangères et la défense, réservées au Parlement Européen.

L'Europe ne doit pas appartenir aux technocrates. Nous devons la rapprocher des citoyens.

Les élus locaux et régionaux peuvent être dans ce cas leurs porte-parole réalistes et fiables, parce qu'ils connaissent les réalités de terrain.

L'Assemblée des Territoires Européens permettrait aux citoyens d'Europe d'être davantage associés aux décisions communautaires. Elle rendrait plus proche et plus lisible la politique européenne.

IX. Une Europe accueillante

Plutôt que de plaider pour une difficile totale ouverture des frontières européennes qui ne ferait que précariser la situation de nos nouveaux entrants, ou d'opter pour une politique encore plus excluante, les radicaux soutiennent l'émergence d'un nouveau cadre européen responsable et accueillant.

Les immigrants sont souvent les premières victimes des contrôles accrus et ces derniers ne peuvent se permettre de perdre plusieurs années de leur vie pour s'intégrer.

Aussi, l'Europe doit à tout prix faire le pari de l'échange culturel.

Les Radicaux proposent de :

- mettre en place **une politique d'immigration commune humaine, responsable et accueillante**. On ne peut jouer avec la peur des citoyens européens en exploitant la détresse de milliers de migrants. Or, la mise en place du grand espace de Libre circulation des personnes a créé des situations inacceptables.

- créer un **Office en charge de l'immigration, sous l'autorité de la Commission Européenne**, faisant appliquer par les services compétents, au niveau de chaque Etat, la politique d'immigration européenne. Des critères affinés de sélection (notamment sur la langue) des immigrants pourraient rester de la compétence des Etats.
- opérer une **gestion harmonisée des rétentions administratives** des immigrés clandestins dans toute l'Union, avec un contrôle strict de la Cour Européenne des Droits de l'Homme (CEDH) pour prévenir toute atteinte à la dignité humaine.
- accentuer la **Coopération policière et douanière et leur placement** avec les services douaniers des pays signataires de l'Accord de Schengen, sous l'autorité de l'Office en charge de l'immigration.
- mettre en place un système de **Carte de résidence temporaire unifiée** permettant aux ressortissants des pays hors de l'Union de travailler librement sur l'ensemble du territoire de l'Union.

X. Une Europe aux dimensions... de l'Europe

Les pays des Balkans, l'Ukraine, la Turquie doivent pouvoir trouver une place au plus vite dans l'UE sans que cela n'en paralyse le fonctionnement.

Les Radicaux sont favorables à l'intégration de la Turquie dans l'UE. La Turquie, depuis l'antiquité, a une histoire commune avec l'Europe, des cités grecques d'Anatolie en passant par l'empire Byzantin. Nous sommes laïcs et, pour nous, la religion ne peut donc pas être un critère de choix pour retenir ou rejeter la candidature turque. De plus, il est dans l'intérêt bien compris des européens d'intégrer la Turquie dans l'UE. Ce pays est en effet un acteur majeur dans notre stratégie d'indépendance énergétique.

- **Nous souhaitons, en préalable à toute nouvelle phase d'élargissement, que la réforme des institutions de l'UE soit menée à terme.**
- **Le PRG est favorable à l'intégration des pays de l'Europe balkanique ainsi que de l'Ukraine à l'UE.**
- **Le PRG est favorable à l'intégration de la Turquie dans l'Union Européenne, sous réserve du respect des critères de Copenhague et de la reconnaissance de l'Etat de Chypre.**

L'Europe Fédérale doit ainsi à la fois démontrer sa capacité à intégrer les pays du continent et, en même temps, à établir une coopération active et équilibrée avec les pays du sud de la Méditerranée. Elle doit être « un pôle d'attraction » pour les peuples et les Etats.